

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue le **mercredi huit février deux mille douze à 16h15.**

**SONT PRÉSENTS :**

M. Michel Patry, Président  
M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président  
M. Jean-François Carrier, Directeur général  
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général  
M. Mario Fortier, Administrateur  
Mme Janet Jones, Administratrice  
M. Serge Côté, Administrateur  
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.  
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.

**SE SONT EXCUSÉS :**

M. Jean-Luc Daigle, Administrateur  
M. Michel Turner, Administrateur

**- ORDRE DU JOUR -**

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le mercredi 21 décembre 2011.
  3. Adjudication d'un mandat de services professionnels à la firme AECOM pour la réalisation des études d'avant-projet préliminaire et définitif visant l'implantation de voies d'autobus en mode axial sur le boulevard de la Rive-Sud, entre la rue Saint-Omer et le boulevard Alphonse- Desjardins
  4. Levée de l'assemblée
- 

**1.- Adoption de l'ordre du jour**

**- RÉOLUTION 2012-016-**

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier  
appuyé par Madame Nathalie Plante

et résolu unanimement

**QUE** l'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire du mercredi, 8 février 2012 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée. –**

**2.- Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le mercredi 21 décembre 2011.**

**- RÉSOLUTION 2012 – 017 -**

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet  
appuyé par Monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mercredi 21 décembre 2011 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée.-**

**3.- Adjudication d'un mandat de services professionnels à la firme AECOM pour la réalisation des études d'avant-projet préliminaire et définitif visant l'implantation de voies d'autobus en mode axial sur le boulevard de la Rive-Sud, entre la rue Saint-Omer et le boulevard Alphonse- Desjardins**

**RÉSOLUTION 2012-018-**

**CONSIDÉRANT** que le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 de la STLévis, dûment approuvé par le Conseil de la Ville de Lévis, le 7 mars 2011 (cf. résolution CV-2011-02-11), le Conseil du Trésor et le MTQ, le 1<sup>er</sup> novembre 2011 (cf. lettre du 19 décembre 2011), prévoit la réalisation d'études liées à l'implantation de mesures prioritaires en site propre sur le boulevard de la Rive-Sud;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration de la STLévis a autorisé, par résolution, la direction générale à

déposer une demande de subvention au Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour le financement desdites études (cf. résolution 2010-148 );

**CONSIDÉRANT** que le MTQ a autorisé la STLévis à procéder aux dites études et s'est engagé à les financer à la hauteur de 75% dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) - (cf. lettre du ministre Sam Hamad, le 3 novembre 2010);

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a approuvé le règlement numéro 111 de la ST Lévis autorisant le financement desdites études – (cf. lettre du 11 mai 2011 - AM 270321);

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration de la STLévis a autorisé, par résolution, la direction générale à déposer et à lancer un appel d'offres publiques pour des études liées à l'implantation de mesures prioritaires en site propre sur le boulevard de la Rive-Sud (cf. résolution 2010- 148);

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration de la STLévis a autorisé par résolution la direction générale à créer un comité d'évaluation des offres de services pour une étude d'avant projet définitif sous la gouverne du service d'approvisionnement de la Ville de Lévis, (cf. résolution 2011-190 );

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres publiques a été lancé le 25 novembre 2011 et que les membres du comité d'évaluation ont procédé, le 25 janvier 2012, à l'évaluation de sept (7) offres de service jugées conformes ;

**CONSIDÉRANT** que suivant cette évaluation, le comité recommande l'octroi de ce contrat à la firme AECOM, le plus bas soumissionnaire conforme;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Madame Janet Jones

appuyé par Monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil autorise la direction générale de la STLévis à octroyer un mandat de services professionnels à la firme AECOM pour la réalisation des études d'avant-projet préliminaire et définitif visant l'implantation de voies d'autobus en mode axial sur le boulevard de la Rive-Sud, entre la rue Saint-Omer et le boulevard Alphonse- Desjardins, au montant de 148 064,00\$ (+ taxes).

**Adoptée.-**

#### **4.- Levée de l'assemblée**

-

#### **- RÉSOLUTION 2012 - 019 -**

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet

appuyé par Madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

**QUE** l'assemblée soit levée.

---

**Le Président, Michel Patry**

---

**Le secrétaire, Mario Sirois**